



Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pénestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf

Le 5 décembre 2017

Les rendez-vous du SAGE

Paroles d'élue :
Le SAGE, atout ou contrainte ?



Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pénestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf

Comment s'approprier le SAGE et ses enjeux ?

Situation de Cap Atlantique

Cap Atlantique : créée en 2003 (regroupe 15 communes)

Un territoire administratif sur :

2 Régions

2 Départements

2 périmètres de SAGE (SAGE Vilaine et SAGE Estuaire de la Loire)

395 km² – 93,5 km de côte.

73.000 habitants – 300.000 à 350.000 hab. en saison



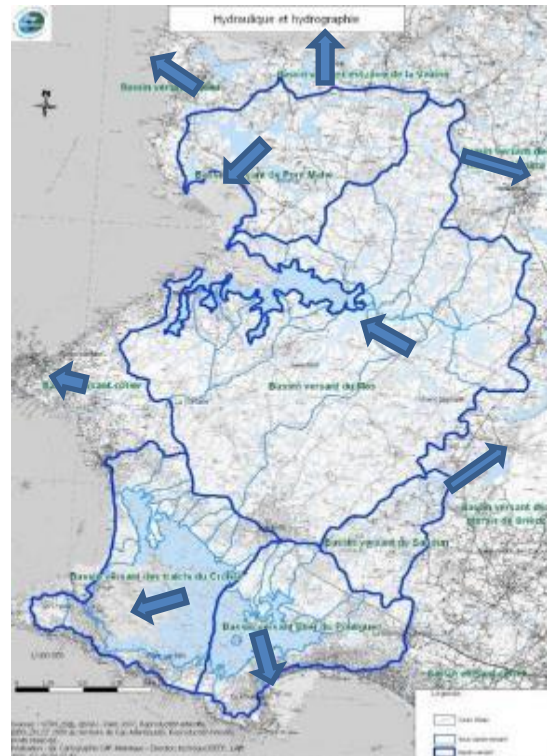
Un territoire d'eau

L'eau omniprésente Mer - Brière

312 km de cours d'eau (hors BV Brivet)
 100 km de canaux
 Plus de 3600 ha de marais (hors Brière)



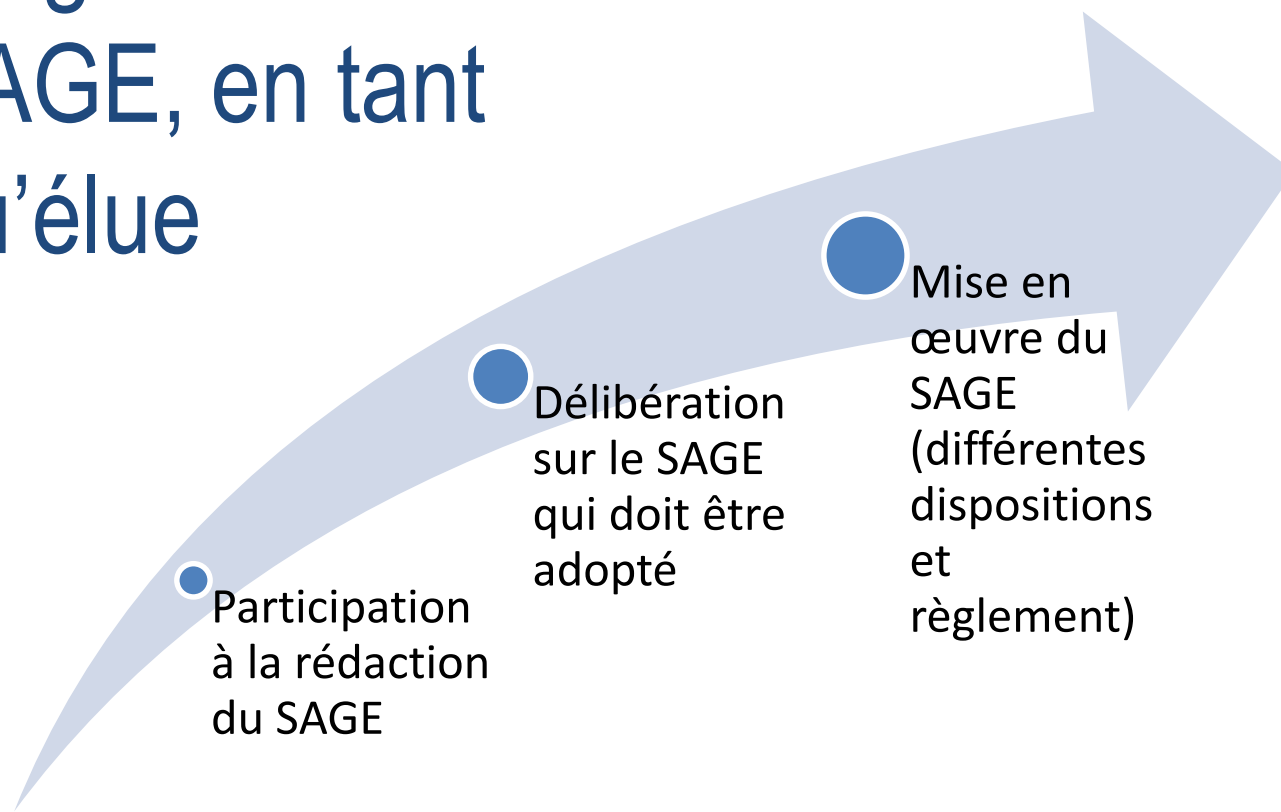
De multiples bassins versants De nombreux usages



Des masses d'eau Des directives européennes 1 SDAGE 2 SAGES



Une appropriation progressive du SAGE, en tant qu'élue





Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pénestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf

Comment le SAGE influence-t-il la prise de décision ?

Quelques exemples

Enjeu : cohérence et organisation

Le SAGE a défini des structures référentes et leur périmètre d'intervention

La périmètre Littoral Nord, sous animation de Cap Atlantique, dépasse les limites administratives de la Communauté d'Agglomération pour une logique de Baie, en intégrant Pornichet et une partie de Saint-Nazaire dans la définition des mêmes objectifs et des actions :

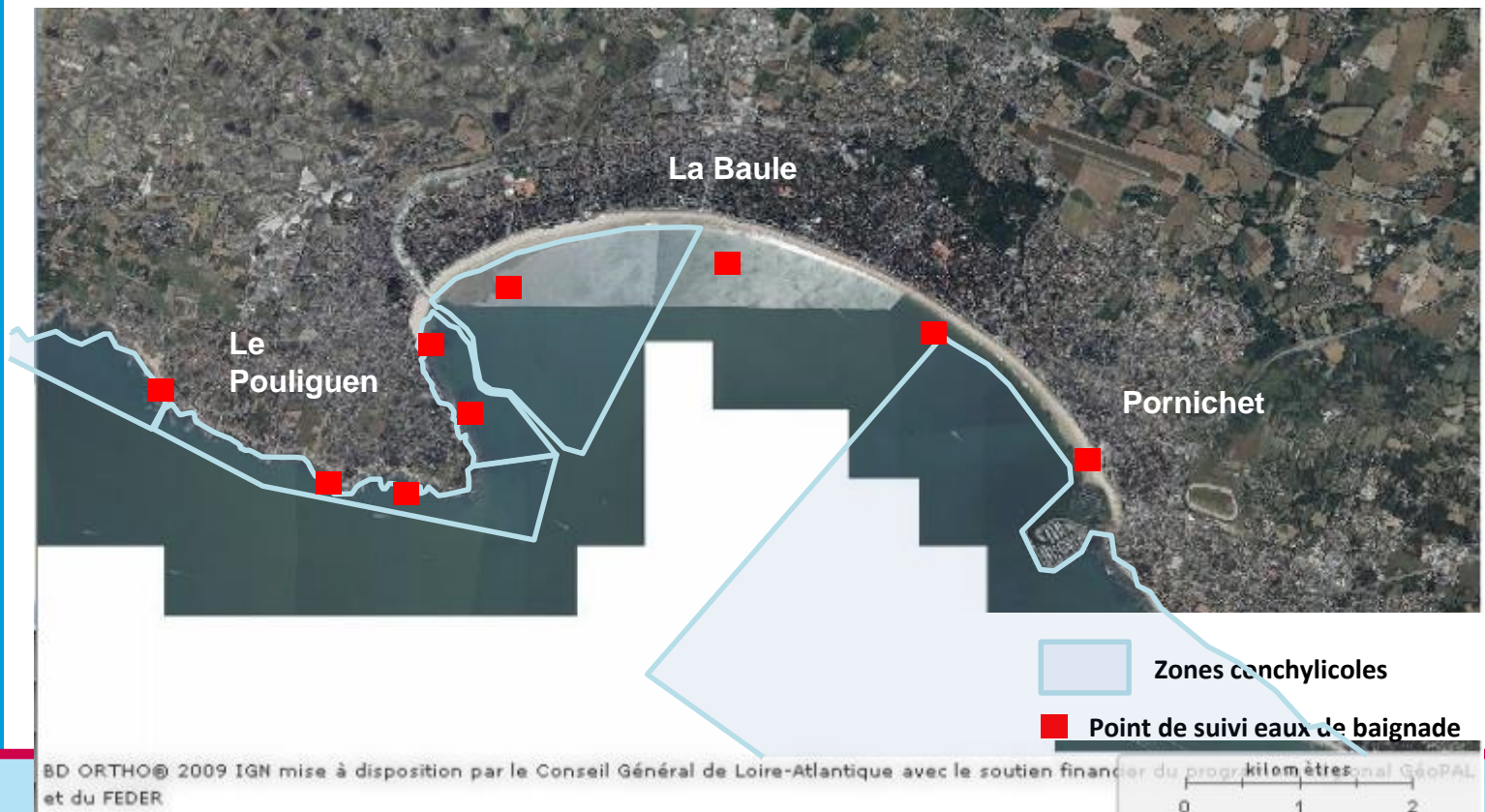


**Périmètre du territoire
« Littoral Nord »**

Pour le « Littoral Nord » :

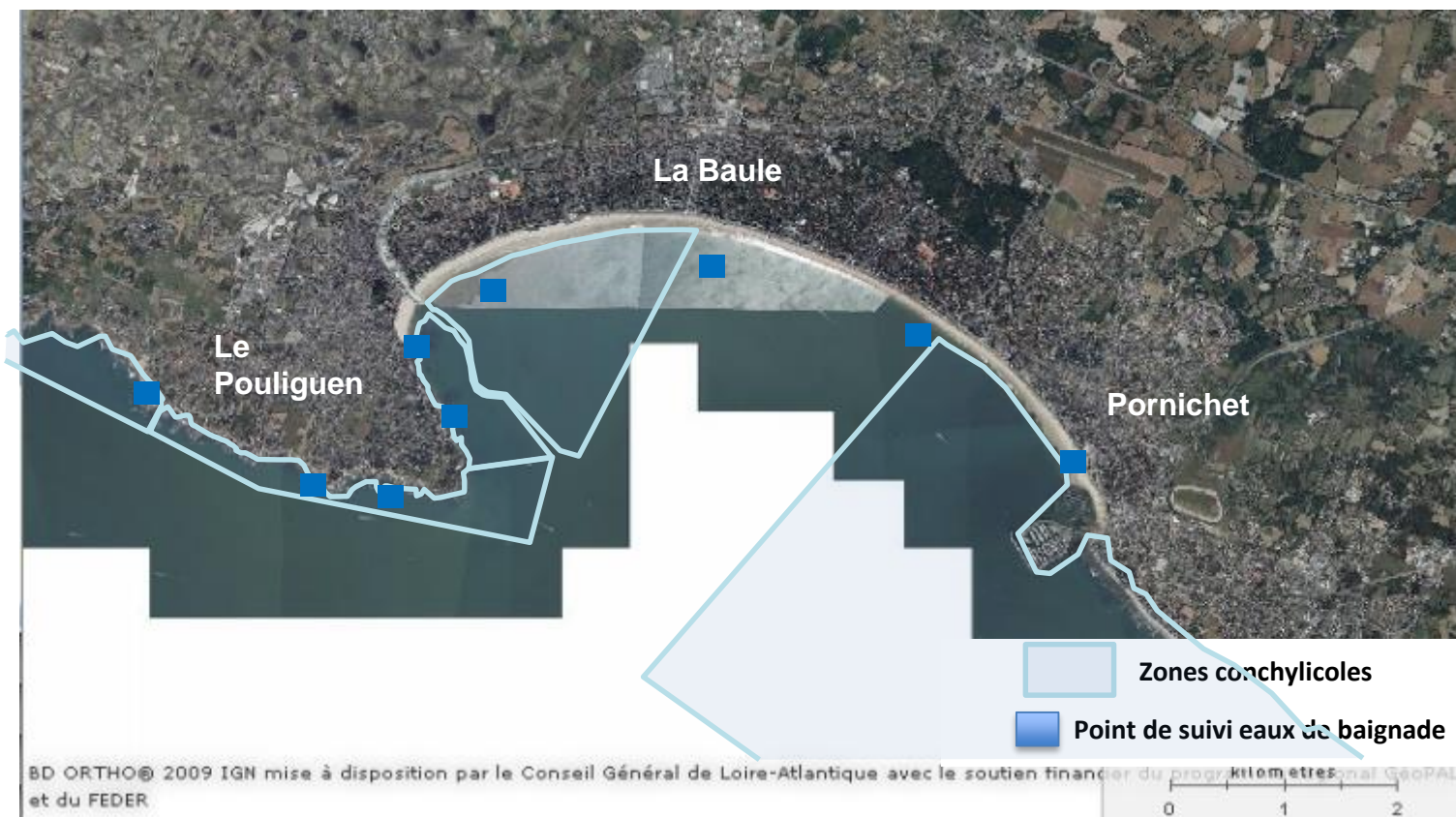
Une logique adaptée pour :

- Les actions pour améliorer la qualité des Eaux de baignade.
- La démarche bassin versant pour préserver la qualité sanitaire des coquillages.
- La gestion à venir des cours d'eau côtiers.



Pour le « Littoral Nord » :

Suite au programme d'actions pour améliorer la qualité des eaux de Baignade :
Fin 2017 : tous les sites en Littoral Nord sont en **excellente qualité** ■



Enjeu : qualité des eaux

Enjeu : qualité des eaux

Le SAGE a défini comme objectif « une utilisation nulle ou quasi nulle des phytosanitaires par les communes ».

Cet objectif a été relayé aux communes puis expliqué aux usagers.



Des financements ont pu être obtenus pour l'achat de techniques alternatives car cela répondait à un objectif du SAGE :

ex : de 2011 à 2013 : 6 communes ont acheté du matériel alternatif pour un montant de 82 872 €, subventionné à 50% par la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Régional de Bassin Versant et 30% par l'Agence de l'eau.

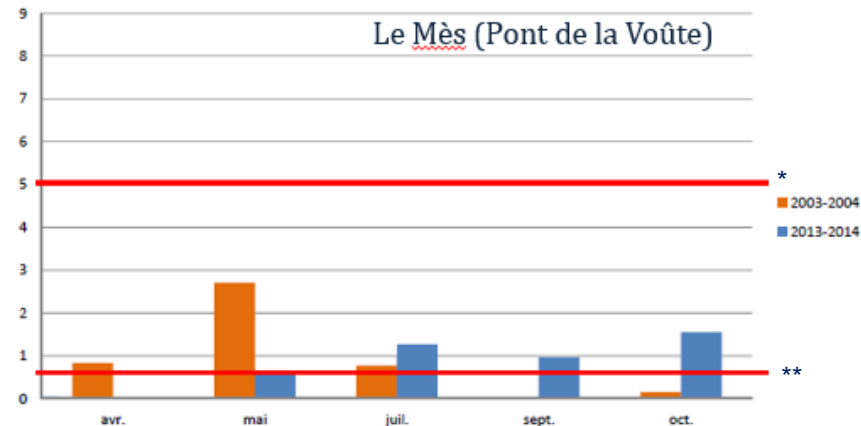
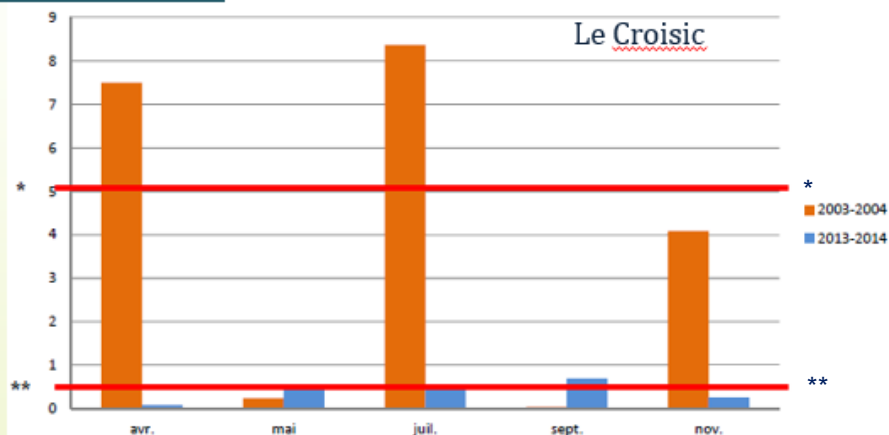
En 2007 : 539 kg de substances actives de phytosanitaires étaient utilisés par les communes et Cap Atlantique.

Bilan 2015 : la quantité utilisée a baissé de 95 %.

(la baisse se poursuit toujours : l'objectif que ce sont fixées les collectivités est qu'elles soient toutes en zéro phyto fin 2019, même cimetièrre et stade).

Une amélioration positive de la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides :

Etat des lieux 2015 : concentrations cumulées des produits phytosanitaires



*: seuil en vue de la potabilisation de l'eau
 **: seuil en vue de la consommation de l'eau

Enjeu : qualité des milieux aquatiques

Enjeu : qualité des milieux aquatiques

Le SAGE demande aux communes « de
réaliser des inventaires
zones humides et cours d'eau
et de les prendre en compte dans les
documents d'urbanisme ».

Les inventaires ont été réalisés par chaque commune en concertation locale.

Les zones humides sont protégées dans les PLU.

Pour aller plus loin (1) :

Le rôle des zones humides est recherché (par ex : quelle zone humide est la source d'alimentation en eau du cours d'eau ?).

Des programmes de restauration de mares (servant de « pas japonais » entre milieux aquatiques) sont mis en œuvre.

Pour aller plus loin (2) : les abords des cours d'eau vont être protégés dans le nouveau SCOT* de Cap Atlantique :

↳ Prescriptions : la protection des cours d'eau et de leur espace de fonctionnement

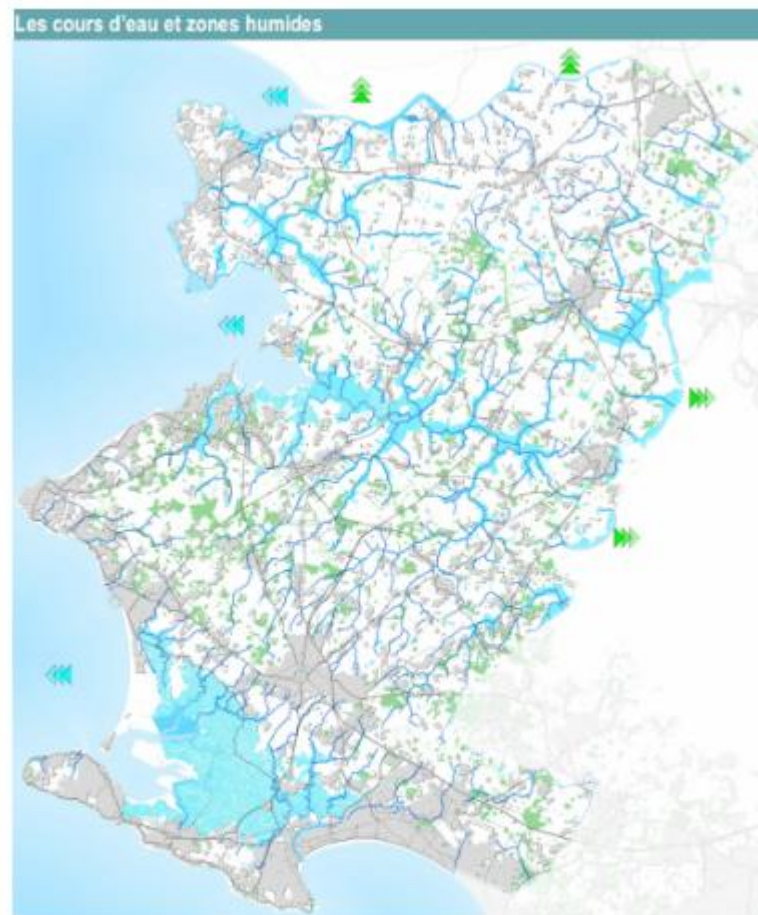


Afin de créer les conditions pour un bon fonctionnement naturel de **tous les cours d'eau** et de lutter contre les ruissellements et la diffusion des pollutions, les collectivités et leur document d'urbanisme mettent en œuvre les objectifs suivants :

- **Implanter les nouvelles urbanisations en retrait** des berges des cours d'eau (axes hydrauliques principaux – eau douce / eau salée).

Ce retrait, de l'ordre 10/15 m (par rapport aux 2 berges), peut être adapté tant à la hausse qu'à la baisse par le PLU en fonction du contexte local et des projets envisagés pour que cette adaptation permette :

- De préserver la végétation caractéristique des berges ou d'en faciliter la restauration ;
- De garantir l'espace de mobilité du cours d'eau : c'est à dire en tenant compte de l'emprise réelle du cours d'eau (et pas seulement du fil d'eau) et des espaces de débordement et de mobilité du lit du cours d'eau ;
- De ne pas entraver le libre écoulement des eaux, augmenter leur vitesse d'écoulement ou aggraver les risques d'inondation sur le site d'implantation ou en aval ;
- De garantir la compatibilité des projets avec le niveau de risque pour les personnes et les biens.



COURS D'EAU ET AXES
HYDRAULIQUES
PRINCIPAUX (EAU DOUCE / EAU SALÉE)

ZONES HUMIDES



Source : Cap Atlantique – Inventaires communaux cf. EIE du présent SCOT

*SCOT : Schéma de COhérence Territoriale 2018

En conclusion

Le SAGE est un outil au service du territoire mais nécessite une appropriation par les élus locaux et leurs services :

Cohérence et organisation

Qualité des eaux

Qualité des Milieux

Inondations

Gestion quantitative





Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pénestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf

Merci de votre attention